



Prévenir les addictions : un défi pour la protection de l'enfance

Si les conduites addictives sont courantes à l'adolescence de manière générale en France, elles peuvent recouvrir d'autres significations lorsqu'elles se manifestent en protection de l'enfance car elles s'inscrivent dans un contexte de vie particulier et mobilisent nombre d'adultes en posture éducative. Quels regards sont portés sur ces conduites et quels axes de prévention déployer ?

Une vulnérabilité accrue face aux conduites addictives ?

L'adolescence et la jeunesse dans nos sociétés contemporaines sont structurées par un processus de construction identitaire et de conquête statutaire [1]. Les adolescents doivent ainsi relever des défis émotionnels, sociaux, cognitifs et scolaires qui les exposent tout particulièrement aux conduites addictives [2]. Les travaux en épidémiologie et santé publique permettent de disposer de données stables sur les consommations de tabac, d'alcool ou de cannabis qui marquent, ces dernières années, un recul pour la jeunesse dans son ensemble [3].

Pour les jeunes concernés par la protection de l'enfance incluant la protection judiciaire de la jeunesse (PJ), des études ont apporté des éléments éclairants sur l'effet de la spécificité du contexte et la question de l'hétérogénéité de cette population [4]. En quoi ces jeunes sont-ils particulièrement exposés et/ou protégés par rapport aux risques de conduites addictives ? Les travaux sur la santé somatique et psychique des enfants protégés alertent sur les nombreux facteurs de risques liés aux expériences de vie adverses qu'ils ont pu connaître mais aussi sur leur parcours institutionnel [5] [6]. À partir de l'analyse d'études étrangères, Even et Sutter-Dallay [7] indiquent que les enfants placés sont deux fois plus nombreux à souffrir d'abus d'alcool ou de médicaments et qu'ils auraient 4 à 5 fois plus de risques de souffrir de dépendance que les autres. Ces travaux montrent qu'une proportion



Séverine EUILLET,
maîtresse de conférences HDR,
responsable scientifique de cette
recherche,

Louis MATHIOT,
maître de conférences,

Filipina SALOMON,
doctorante,

En sciences de l'éducation et de
la formation à l'université Paris
Nanterre (CREF).

À partir de leur recherche,
soutenue par l'ONPE. [\[en ligne\]](#)

Favoriser la prévention primaire et secondaire des conduites addictives chez les jeunes en protection de l'enfance est une recommandation ou une action présente dans nombre de supports actuels des politiques publiques (Cour des comptes, 2021; Haute Autorité de Santé, 2023 ; stratégies nationales de santé 2023-2033). Mais dans la réalité de l'accompagnement socio-éducatif, les comportements des jeunes interrogent, déroutent et les possibilités socio-éducatives n'apparaissent pas si évidentes. Alors comment les professionnels perçoivent-ils et gèrent-ils les conduites addictives des jeunes ? Quelles sont les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien et quelles réponses peuvent-ils développer ? Ces questions sont au cœur de la recherche-action RESSOPE menée en sciences de l'éducation et de la formation, en partenariat avec le Centre d'information et de consultation en alcoolologie et toxicomanie (CICAT) et avec le soutien de l'ONPE.

MOTS CLÉS

Addictions
Compétences psycho-sociales
Santé
Protection judiciaire de la jeunesse
Prévention



MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE RESSOPE

La recherche-action en sciences de l'éducation et de la formation nommée RESSOPE est issue d'un partenariat entre le CICAT, l'équipe de recherche Éducation familiale et interventions sociales auprès des familles de l'université Paris Nanterre et l'équipe Qualipsy de l'université de Tours.

Elle interroge la place de la santé et des conduites addictives dans la vie des jeunes et dans les pratiques professionnelles au sein des services de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse et vise trois objectifs :

- participer au développement des connaissances sur les représentations de la santé et le rapport aux consommations/addictions des jeunes concernés par la protection de l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse;
- comprendre les enjeux professionnels et institutionnels autour de la considération de la santé et des consommations des jeunes concernés par une mesure de protection;
- contribuer à l'évaluation qualitative d'Autonomia, programme visant à mettre en place des actions de prévention des conduites addictives adaptées et graduées dans les lieux d'accueil pour enfants bénéficiant d'une mesure de placement.

En contribuant au rapprochement du champ de l'addiction et de la protection de l'enfance, cette recherche a recueilli et analysé les points de vue des jeunes et des professionnels au sujet de la santé et des conduites addictives. Après l'accord du comité éthique de l'université, une méthodologie mixte et qualitative a été mise en place au sein de 7 services de la protection de l'enfance et de la PJJ : observations de 23 ateliers collectifs de prévention des addictions du programme Autonomia, entretiens semi-directifs avec 29 jeunes âgés de plus de 12 ans et avec 37 professionnels (29 professionnels de la protection de l'enfance et de la PJJ et 8 chargés de prévention), et 19 questionnaires complétés par des jeunes et 10 par des professionnels.

importante de jeunes protégés consomment des substances psychoactives, le cannabis figurant en première position parmi les produits illicites consommés, pouvant concerner 2 jeunes sur 3 en contexte PJJ [8] [9]. Une récente enquête réalisée par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) sur la santé des jeunes, dont les résultats sont à paraître prochainement, présentera des données actualisées notamment sur leurs conduites addictives. De manière concordante, les professionnels rencontrés dans la recherche RESSOPE sont particulièrement préoccupés par la consommation de cannabis mais aussi par l'usage des écrans. Cette recherche montre que la majorité des jeunes rencontrés a conscience de l'importance de la santé et de son impact sur les autres sphères de vie : « Fumer, c'est pas bon aussi pour la santé, tu vois. Avant tout d'abord c'est la santé. Si tu n'as pas la santé, tu peux pas faire beaucoup de

chooses » (garçon, 16 ans, suivi par l'Aide sociale à l'enfance). Les jeunes repèrent assez bien le phénomène d'entrée dans les consommations addictives et essaient de l'expliquer notamment par deux raisons : soit par mimétisme soit par habitude précoce au sein de leur entourage familial et/ou social.

Concernant la consommation de produits psychoactifs tel que le cannabis, on observe, à rebours de la tendance générale [10], une absence de dimension festive ou récréative dans les discours ; l'aspect transgressif ne se trouvant pas non plus énoncé. En revanche, les jeunes rencontrés trouvent dans les effets de ces produits, un remède pour s'endormir et plus globalement pour « tenir » dans un contexte socio-émotionnel lourd et stressant : « S'il [un jeune du foyer] fume, c'est parce que ça lui permet d'oublier ses soucis » (fille, 17 ans, suivie par l'Aide sociale à l'enfance). Nombre d'entre eux évoquent les

effets apaisants des joints ou des ballons de protoxyde d'azote, avec un côté « pansement », vecteur de mieux-être apparent : « Les ballons, c'est un bien pour un mal » (garçon, 17 ans, suivi par la PJJ).

Par ailleurs, l'occupation, les activités sont présentées par les jeunes comme des possibilités de limiter les usages : « S'occuper oui, s'occuper peu importe comment : le sport, activités, loisirs, tout ça, oui, ça pourrait l'aider surtout à s'occuper l'esprit et pas trop penser à fumer » (fille, 17 ans, suivie par l'ASE). La consommation apparaît ainsi comme un révélateur des souffrances psychiques de ces jeunes. Pour la communauté socio-éducative, il s'agit d'y répondre par des dispositifs de prévention et de prise en charge des addictions mais également dans le quotidien de l'accompagnement socio-éducatif.

Tensions permanentes dans les réponses éducatives

Les professionnels s'interrogent sur les réponses à apporter aux conduites addictives des jeunes dans le cadre de leur accompagnement socio-éducatif. Selon eux, évoquer les consommations des jeunes mobilise quatre dimensions interdépendantes. Les échanges sur ce thème dépendent d'abord de la qualité de la relation avec le jeune dans le quotidien partagé ; mais aussi de l'habitude et l'aisance du professionnel sur le sujet dans le cadre de ses accompagnements éducatifs. À cela s'ajoute, la réflexion institutionnelle au sujet des pratiques, postures ou supports d'intervention au sein de l'équipe socio-éducative et enfin, le cadre légal avec son corollaire d'interdit, de sanction et de responsabilité.

Un dilemme majeur pour les professionnels émerge lorsqu'il s'agit de réguler la consommation de produits illicites. Ils se demandent s'il s'agit d'apporter une réponse-sanction au regard de la responsabilité éducative, sociale et réglementaire qui conduit à en référer aux autorités compétentes et/ou une réponse-éducative considérant la situation globale du jeune. Les postures répressives face à la consommation sont majoritairement identifiées comme contre-productives et la présen-

vation de la relation de confiance avec le jeune y fait obstacle.

Les professionnels constatent de nombreuses limites, voire leur propre impuissance, quant à leurs capacités à agir sur les conduites addictives des jeunes. Au premier plan, les effets du placement en lui-même sur les jeunes et le poids des dynamiques de groupes constituent des freins très puissants. En effet, la gestion émotionnelle du placement avec son corollaire de séparation, de vie collective contrainte et de statut « d'enfant placé », est présentée, par les jeunes, comme centrale dans l'ensemble des aspects de leur vie. Elle aurait des effets visibles et invisibles, directs et indirects, tels que les conduites addictives. Émerge également le fait que les addictions ou même les consommations constituent des sujets très sensibles voire tabous, qui ne sont pas simples à aborder librement, tant pour les jeunes que pour certains professionnels : « il y a beaucoup de choses qui nous dépassent et on marche un peu sur des œufs » (éditeur spécialisé).

Les attentes des professionnels vis-à-vis de la direction et de l'équipe sont fortes, peut-être à la hauteur des doutes et des situations vécues au quotidien. Ces attentes, portent sur des réponses formelles et de cadrage qui permettraient aux professionnels de penser la cohérence entre les différents intervenants et d'alléger le poids de leur responsabilité individuelle face à des choix du quotidien.

Les professionnels rendent compte par ailleurs de l'importance de trouver des partenaires spécialisés en addictions mais aussi sensibilisés au contexte de la protection de l'enfance et de la PJJ comme aux particularités de ces jeunes. Ils précisent que le partenariat interinstitutionnel vise à favoriser une orientation pertinente des jeunes, mais ne peut réellement exister sans un portage collectif et institutionnel fort, basé avant tout sur la prévention.

Un axe de prévention : les compétences psycho-sociales

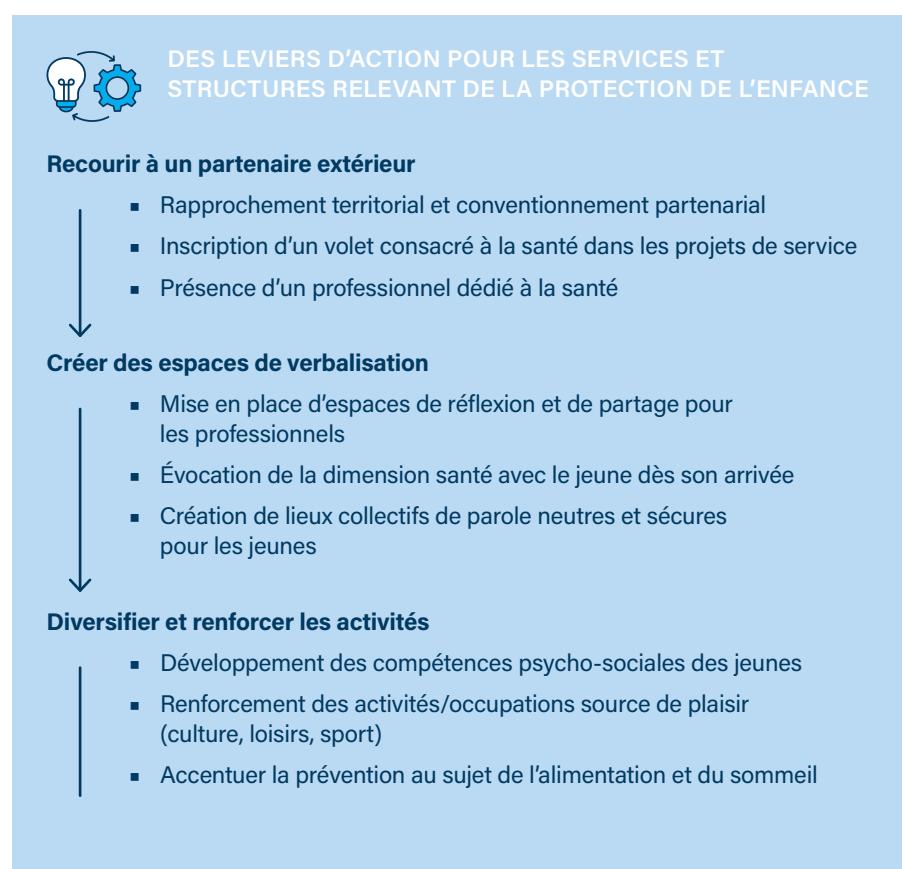
La charte d'Ottawa de 1986 de l'OMS [11] marque un tournant vers des approches centrées sur les déterminants de santé (comme l'accès aux soins, les conditions

de vie, etc.), les facteurs de protection (des conditions de vie matérielles et psychologiques favorables notamment) et le pouvoir d'agir des individus [12]. La référence aux compétences psycho-sociales (CPS) des jeunes, pensées comme un axe des déterminants de santé, traduit une évolution vers une conceptualisation plus globale des consommations adolescentes. Selon l'OMS, les CPS se réfèrent à « la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne [...], à maintenir un état de bien-être mental et à le démontrer au travers d'un comportement adaptatif et positif lors de ses interactions avec les autres, sa culture et son environnement ».

Dans cette perspective, le CICAT a conçu un programme de prévention des conduites addictives, nommé Autonomia, dédié à un public mineur accueilli au sein des structures ou services de protection de l'enfance (ASE et PJJ). L'approche de la promotion de la santé rendant les personnes actrices dans les processus et les interventions, la philosophie de l'aller-vers et le transfert de compétences sont

centrales dans Autonomia. Le déploiement au sein de plusieurs structures se traduit par trois jours de formation/sensibilisation des travailleurs sociaux puis 11 ateliers collectifs auprès des jeunes co-animés par un chargé de prévention et un travailleur social du service concerné. Ces temps collectifs visent le développement et/ou le renfort des CPS telles que définies par Santé Publique France dans leurs dimensions cognitives, émotionnelles et sociales. Il s'agit de favoriser la capacité à évaluer ses conduites, à savoir demander de l'aide au bon moment et aux bons partenaires. Le programme vise aussi à retarder l'âge d'entrée dans les premières consommations et de limiter les usages excessifs. La dimension partenariale est importante tant pour l'interconnaissance que pour les orientations des jeunes concernés vers les Consultations Jeune Consommateur (CJC) ou les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les ateliers sont ainsi un espace de parole où les jeunes peuvent aborder des sujets en lien avec la santé, la consommation de toxiques et ses tendances



actuelles ou encore l'usage des écrans. Lors de la recherche RESSOPE, l'observation de 23 ateliers Autonomia a permis de constater une adhésion importante des jeunes quant à ce dispositif de prévention des addictions. Le format collectif leur permet d'expérimenter de nouvelles formes de communication et d'expression, de rencontrer des experts en addictions sans une confrontation duelle et d'accueillir des regards, des avis, des expériences proposés par les autres participants, tant jeunes que professionnels. Les différentes activités proposées, basées sur le mouvement, la participation et l'échange relationnel, sont autant de supports qui favorisent la narration du côté des jeunes et aussi la circulation des informations entre eux et avec les professionnels de prévention, grâce à des techniques d'animation horizontales et non jugeantes. Un professionnel relève : « ça a vraiment libéré la parole pour ces jeunes qui avaient l'opportunité dans ce cadre-là d'en parler » (éducatrice PJJ). L'objectif est que les ressources capacitan tes développées par les jeunes puissent

être transposables dans un contexte d'influence des pairs, par exemple : développer une confiance en soi permet de s'affirmer face à des propositions de consommation. Les analyses issues de la recherche RESSOPE conduisent à repérer l'importance particulière de trois CPS au cœur du programme Autonomia : renforcer sa conscience de soi, gérer ses émotions et résoudre des difficultés relationnelles. L'objectif des ateliers est alors de leur apporter ces ressources internes, souvent fragilisées chez les jeunes ayant un parcours en protection de l'enfance ou à la PJJ et les renforcer dans le long terme, grâce à une prise en charge éducative soutenue au quotidien. En effet, des professionnels des lieux d'accueil participent également aux ateliers afin d'impulser l'effet « boule de neige » par une réappropriation des méthodes et des contenus par les professionnels provinciaux dans les services de protection de l'enfance et de la PJJ, dans une logique préventive et pour lever les tabous.

La mise en place de programmes de prévention des risques, basés sur les CPS

et construits sur mesure pour être adaptés aux jeunes protégés, participe ainsi à la réponse aux besoins plus globaux en matière de santé mentale et de bien-être. ■

RÉFÉRENCES

- [1] Galland, O. (2017). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- [2] Couteron, J., Lascaux, M. (2018). Usages et dépendances à l'adolescence : soutenir la relation éducative. Dans : Cottin, P. (dir.) *Accompagner les adolescents Nouvelles pratiques, nouveaux défis pour les professionnels* (pp. 107-116). Toulouse : érès.
- [3] INJEP (2023). Les chiffres clés de la jeunesse. [\[en ligne\]](#)
- [4] Amsellem-Mainguy, Y., Dumollard, M. (2015). *Santé et sexualité des jeunes pris en charge par la PJJ. Entre priorité et évitemen*t. INJEP Notes & Rapports.
- [5] Bacro, F., Rambaud, A., Humbert, C., Sellenet, C. (2013). *La santé des enfants accueillis en établissements de Protection de l'enfance. L'exemple de la Loire Atlantique*. Rapport final, Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE). [\[en ligne\]](#)
- [6] Eullet, S., Halifax, J., Moisset, P., Severac, N. (2017). La santé des enfants protégés : un prendre soin à la croisée des sphères éducatives et sanitaires. *Éducation, Santé et Sociétés*, 4(1), 77-93. [\[en ligne\]](#)
- [7] Even, M., Sutter-Dallay, A.-L. (2019). La santé mentale des enfants placés. Une revue de la littérature, *L'Encéphale*, 45 (4), 340-344.
- [8] Choquet, M., Hassler, C. (2009). La santé des jeunes de 14 à 20 ans pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse. *Les Cahiers dynamiques*, 2(44), 27-30.
- [9] Houdbane, H. (2012). La place du cannabis en hébergement, *Les Cahiers dynamiques*, 56(3), 107-111.
- [10] OFDT (2024). Les drogues à 17 ans, analyse de l'enquête ESCAPAD 2022. Tendances, 155.
- [11] OMS (2020). Rapport de l'enquête *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) 2018*. [\[en ligne\]](#)
- [12] Ferron, C. (2021). La promotion de la santé, Dans : Lambert, H. (dir.), *Onze Fondamentaux en promotion de la santé*. Bruxelles : UCLouvain.



POUR ALLER PLUS LOIN

La recherche

- Eullet, S., Mathiot, L., Salomon, F. (2024). *RESSOPE pour REcherche Santé et SOcial en Protection de l'Enfance*. ONPE, rapport final. [\[en ligne\]](#)

Travaux publics

- Santé Publique France (2024). *La santé mentale et le bien-être des collégiens et lycéens en France hexagonale*. Résultats de l'enquête EnCLASS. [\[en ligne\]](#)
- Mildeca (2018). Dossier Jeunes, addictions & prévention [\[en ligne\]](#)
- ONPE (2021). *La santé des enfants protégée*. Rapport annuel au Gouvernement et au Parlement [\[en ligne\]](#)

Ressources pour la pratique

- Centre d'Information et de Consultation en Alcoologie et Toxicomanie (CICAT) [\[en ligne\]](#)
- Drogue info-service [\[en ligne\]](#)
- DGCS, La santé des enfants protégés et vulnérables, Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles [\[en ligne\]](#)
- Santé Publique France (2025). *Les compétences psycho-sociales. Un référentiel opérationnel à destination des professionnels experts et formateurs CPS*. [\[en ligne\]](#)
- Santé publique France : de nombreuses ressources sous forme de fiche, de compte-rendu et de revue de la littérature au sujet des compétences psycho-sociales [\[en ligne\]](#)



Publication gratuite éditée par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) au sein du GIP France Enfance Protégée. Directrice de la publication : Anne Morvan-Paris. Responsable de la rédaction : Grégory Dubois. Coordination de la rédaction : Caroline Touraut et Marion Cerisuela. Mise en pages : Julie Colas. Dépôt légal : juillet 2025. ISSN 2780-6847. onpe.france-enfance-protegee.fr

